

FICHE D'INSCRIPTION DAKHLA 2023

Semaine du 2 au 10 juin 2023

Veillez remplir les champs suivants en majuscules :

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ **Ville :** _____

Tel portable: _____

Email : _____

Date de naissance : _____

Numéro de licence :

- ☐ **Séjour avec coaching**
- ☐ **Séjour sans coaching**

En tant que participant au voyage Dakhla 2023, **je m'engage à respecter le règlement** et notamment :

- 1- « Apporter toute l'aide possible à toute personne ou navire en danger sur les spots »**
- 2- « Reconnaître que prendre la décision de participer à un événement sportif ou de rester sur l'eau relève de ma propre responsabilité. »**
- 3- « Je désengage le Presqu'île Kite Club sur toute perte ou détérioration du matériel »**
- 4- « Être adhérent au PIKC »**

Je, soussigné..... certifie avoir pris connaissance du règlement en **Annexe 1** et respecter les règles de sécurité de la FFVL/FFV et décharge l'organisation PIKC de toutes responsabilités pour des potentiels dommages physiques et matériels encourus pendant la durée du séjour. Je m'engage à respecter les autres et rester maître de mes actes.

J'accepte également que le PIKC publie sur ses réseaux de communication les photographies ou vidéos prises pendant ce séjour.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »:

Le :

Annexe 1

REGLEMENT APPLIQUE AU SEJOUR A DAKHLA 2023

1- Règlement appliqué

La cotisation 2023 au PIKC devra être à jour. Les participants devront avoir au moins 18 ans.

2- Programme de l'évènement

La semaine du **2 au 10 juin 2023**, soit 8 jours et 7 nuits, le PIKC organise un séjour au Maroc à Dakhla Evasion. Durant cette semaine le PIKC propose pour 8 personnes, 4 à 5 heures de coaching par jour sur 5 jours, avec Philippe Ancelin (OLK). Le montant de la prestation coaching est de 650€ par personne à la charge du participant.

3- Matériel

Chacun est libre de venir avec son matériel ou le louer sur place chez Dakhla Evasion. En juin, vous pouvez naviguer en shorty ou combinaison 3/2.

4- Coaching – cours - sessions

Le coaching est géré sur place par Philippe Ancelin et à régler directement auprès du PIKC. Une avance de 30% (195€) est à effectuer à l'inscription via HelloAsso. Le reste de la prestation sera à régler via HelloAsso avant le 15 mai. Licence FFVL ou FFV obligatoire.

Le coaching se fera sur le lagon, ou sur différents spots en fonction du vent. Debrief vidéo en fin de journée.

Pour les participants au séjour PIKC qui n'ont pris l'option coaching OLK, il y a toujours la possibilité de prendre des cours sur place, le règlement de ces cours se faisant directement à Dakhla Evasion.

Le PIKC n'organise pas les sessions sur place.

5- Nombre de participants

Le nombre de participants au coaching est limité à 8 personnes.

Le nombre de participants sans coaching est limité au nombre de places disponibles à Dakhla Evasion pendant la semaine proposée.

6- Résidence – repas

Le PIKC transmettra à Dakhla Evasion la liste des participants inscrits en coaching et non coaching afin de réserver les logements pour chacun à savoir un bungalow sans vue de 2 personnes avec SDB privée pour 45€ par personne / nuit ou un bungalow avec vue sur le lagon de 2 personnes avec SDB privée pour 72€ par personne / nuit.

La prestation comprend **la pension complète et le transfert depuis et vers l'aéroport.**

Sur ce tarif, le PIKC dispose d'une remise de 15% déjà retranché.

Seulement 4 places en Bungalow sans vue disponibles (premiers inscrits, premiers servis) et 6 places en Bungalow avec vue sur le lagon.

Le règlement du séjour se fera sur place par le participant au check out.

Le participant souhaitant bénéficier d'un logement de plus haut standing contactera directement Dakhla Evasion pour effectuer le changement en fonction des disponibilités :

- « Chalets » très spacieux, en hauteur avec une vue panoramique sur le spot, pour 2 personnes. Ils disposent d'une grande chambre avec vue sur la lagune, d'une salle de bain privée et d'une terrasse : à partir de 90€ / nuit / pers pour 2 personnes avec la pension complète et le transfert aéroport.

Sur ces tarifs, le PIKC dispose d'une remise de 15% déjà retranché. Le règlement du séjour se fera sur place par le participant.

Attention, tous ces tarifs ne sont valables que sur les dates strictes du séjour PIKC.

Les extras (boissons et activités) seront à la charge des participants et à régler à la fin du séjour (sans remise).

7- Autres prestations sur place :

Vous pourrez profiter sur place d'une piscine abritée du vent, du centre équestre, du Spa, ainsi que de nombreuses activités comme :

- Ø Stand Up Paddle (payant)
- Ø Wakeboard (payant)
- Ø Excursions dans le désert (payant)
- Ø Visite de la ville (souk, hammam, payant)
- Ø Dégustation d'huîtres (payant)
- Ø Spa (payant)
- Ø Promenade à cheval (payant)

Certaines de ces prestations sont payantes et à la charge des participants.

8- Vols

Les vols sont de votre responsabilité. Le PIKC ne s'occupe pas de réaliser les réservations ni les billets. Il vous appartient d'être présent pour la semaine définie et de transmettre vos heures d'arrivée et de départ à Dakhla Evasion pour le transfert aéroport.

Départ conseillé de Nantes via Royal Air Maroc (www.royalairmaroc.com)

Attention à la validité de votre passeport !!

9- Assurances

Les participants s'assurent eux même pour tout ce qui concerne le séjour (vol, réservation, navigation, matériel...). Le PIKC ne prendra à sa charge aucune assurance de quelque type que ce soit.

Vérifiez auprès de vos assurances la prise en charge du kite (Licence FFVL ou FFV conseillée pour avoir au moins la RC).

10- Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription à compléter, signer et envoyer par le lien HelloAsso avant le 15 mars minuit.

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée le 20 mars au plus tard. Le cas échéant ne pas hésiter à nous recontacter.

Pour le coaching, un règlement de 195€ sera à effectuer dès l'inscription. Tout paiement non effectué entraînera la perte de la réservation à la semaine de coaching. Le reste du paiement sera à faire avant le 15 mai.

11- Conditions d'entrée

Pour un séjour au Maroc, les voyageurs doivent disposer d'un passeport en cours de validité couvrant la totalité du séjour programmé.

Le passeport est obligatoire, y compris pour les groupes en voyage touristique organisé.

Depuis le 30 septembre 2022, les voyageurs n'ont plus besoin de présenter ni certificat de vaccination ni de résultat de test négatif à la covid.

A bientôt,

L'équipe du PIKC,

Contact :

Asso-pikc@hotmail.fr

Johanna (GO du PIKC)

Johanna_conan@hotmail.fr

0698971000